

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

Mairie de SAINT-ESTEBEN -20h00-

Le Conseil Municipal de Saint Esteben s'est réuni le 12 décembre 2017 à 20h00 sous la présidence de Madame Régine LARRANDA, Maire.

Présents : BIDEGARAY Sylvie, DAMESTOY Jean-Pierre, DUHALDE Jean-Michel, HARISTOY Jean-Marie, DUHART Mathias, BISCAY Nicolas, PETRISSANS Maire-Luce, GARAT Jean- Lucien, LESIEUR David.

Absents : DURRUTY Jean-Michel

Secrétaire de séance : BIDEGARAY Sylvie

Début de séance : 20h00

1/ Point travaux :

- ❖ Aire de jeux : La Municipalité envisage de continuer à améliorer l'aire de jeux en y ajoutant des jeux complémentaires. A ce titre, un dossier de demande de subvention avait été adressé aux services de l'Etat : une subvention de 35% des dépenses a été accordée dans le cadre de la DETR. La Mairie étudie désormais les diverses possibilités.

- ❖ Ecole : Maison Etchegoiberria : Dans le cadre de l'optimisation de la sécurité des élèves fréquentant l'école élémentaire, et dans la continuité de la construction du nouveau préau, et de la mise aux normes d'accessibilité aux bâtiments scolaires, la Municipalité projette de rénover l'ancienne maison des instituteurs, et d'y installer la classe du haut. Un dossier en ce sens a été déposé auprès des services du Conseil Départemental, et de ceux de l'Etat pour candidater à l'octroi d'aides financières.

Notre projet a été retenu :

- Par le Département : Une subvention à hauteur de 40% des dépenses, a été actée dans le cadre du nouveau dispositif d'aide aux Communes ;
- Par l'Etat : Un montant correspondant à 35% des dépenses a été attribué par l'Etat au vu des critères du projet.

Le projet est en cours de finalisation, et s'achemine vers une demande de permis de construire.

- ❖ Eglise : La deuxième phase des travaux consiste à restaurer les décors des parties verticales du chœur de l'église ; l'ouverture des plis correspondant à ces travaux s'est déroulée mercredi 06 Décembre dernier.

Les Entreprises retenues sont :

L'entreprise ULMA pour le lot n°1 (Echafaudages), et l'entreprise Atelier 32, pour le lot n°2 (Restauration des décors).

Une demande de devis de peinture des boiseries est en cours.

Les travaux seront entrepris à partir de Janvier ; des bâches seront installées pour protéger l'avant-chœur ; l'église ne sera pas fermée durant cette phase.

- ❖ Voirie : les travaux au quartier Berhoa ont été réalisés par l'entreprise CASTILLON.
- ❖ Sécurisation du bourg : Nous avons relancé le Département pour qu'il réalise des travaux de limitation de vitesse sur la RD 14 traversant le bourg, et de sécurisation aux abords de l'école. Ceux-ci sont en cours.
- ❖ Travaux du SIAEP pour le dévoiement du réseau d'eau potable : le syndicat a reçu une aide du Département ; la participation de la Commune s'élève donc à 11 700 € (15 000€ prévus au budget 2017).

2/Demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours

La Municipalité de SAINT-ESTEBEN a proposé au Conseil d'Ecole du RPI de demander la dérogation de la semaine scolaire à 4 jours. Même demande au sein du Conseil Municipal de SAINT MARTIN D'ARBEROUE ; La majorité des enseignants et parents ont voté dans ce sens. Nous avons adressé cette demande pour la prochaine rentrée scolaire auprès de l'Académie.

3/ Attribution d'une bourse communale aux étudiants :

Les étudiants ayant déposé une demande de bourses auprès de la Mairie sont au nombre de 8. Comme les années passées, une bourse de 70€ leur sera versée.

4/ Approbation du rapport n° 1et n°2 de la Commission Locale d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT est chargée de travailler sur les transferts de charges entre la CAPB et les Communes membres. Suite à la fusion, des attributions de compensation sont versés à la Commune par la CAPB. Le montant prévisionnel a finalement été recalculé et le montant définitif des attributions de compensation a été revu à la baisse.

Après lecture des rapports, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les rapports n°1 et n°2 de la CLECT, à ce sujet.

5/ Projet de régularisation de portions de chemins ruraux dits d'Haitzandi, d'Echoux et de Carricatcoua

Plusieurs demandes de régularisation de chemins ruraux ont été faites auprès de la Mairie. Après une rencontre avec les différents propriétaires, la procédure de régularisation va être lancée. Une délibération de principe a été prise par le Conseil Municipal.

6/ Elaboration du PLUi

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le Cabinet Artelia, et les élus des 11 communes du Pôle Territorial d'Hasparren.

La Mairie a adressé un courrier d'information aux propriétaires de parcelles actuellement incluses dans la carte communale qui risquent/ ou qui vont changer de statut lors de l'application du PLUi courant 2019 ; les personnes concernées sont alors informées que dans le cas où elles ont un projet sur les dits terrains, le temps est compté pour faire les demandes de CU et PC.

7/Sujets divers :

Repas des Seniors : ce rendez-vous sera organisé dès le début de l'année et sera l'occasion de formuler les vœux aux Seniors.

Instruction demande d'autorisations d'urbanisme : Ce sont les services d'Errobi qui les instruisent actuellement. Prochainement, l'instruction sera réalisée par Nive Adour.

Urbanisme : Point sur les demandes d'autorisations d'urbanisme

Demandes de participation de la Commune / achats des privés : frais matériel adapté, frais cantine, frais centre de loisirs, frais loyer, etc... Le Maire rappelle que la Mairie ne peut pas se substituer à la MDPH, CAF, ou autres organismes compétents.

Appartement Etxegaraya : l'Appartement N°4 se libère, avec le départ de Manu Goyhenetche et Miren Etchegahareta. L'annonce a été diffusée ; les candidatures sont à déposer par écrit à la Mairie ; les villageois sont prioritaires.

Commission de sécurité Sanoki et église : Elle se déroulera le 30/01/2018

Entretiens individuels : les Entretiens avec les employés communaux titulaires ont été programmés sur cette fin d'année

Bulletin municipal : Il sera élaboré et distribué courant Janvier.